



Atelier de pré-validation du protocole d'entente portant sur la gestion de la chasse dans les concessions forestières de BSG

Rédigé par
Louembet Stéphane



Septembre 2008



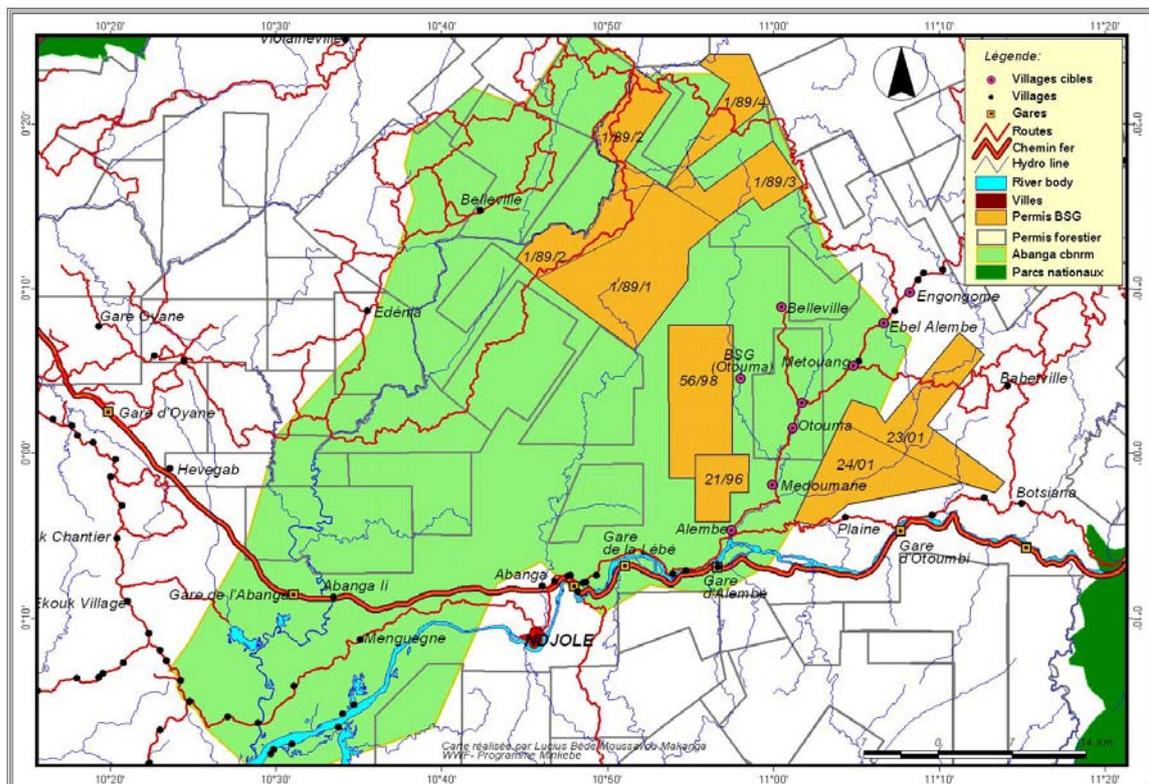
Table des matières

I. INTRODUCTION	3
A. ITINERAIRE	4
B. SUJETS ABORDES LORS DES TRAVAUX	5
B.1. LA RESTRICTION DES ACTIVITES VILLAGEOISES DANS LA CONCESSION DE BSG	5
B.2. LA FERMETURE DES ANCIENNES ROUTES FORESTIERES EMPRUNTEES PAR LES VILLAGEOIS ET AUTRES USAGERS	5
B.3. LA RESPONSABILITE DE CHAQUE PARTIE PRENANTE VIS-A-VIS DU RESPECT DES CLOSES DU PROTOCOLE ET ENFIN LE SUIVI DU PROTOCOLE PAR TOUTES LES PARTIES PRENANTES	6
CONCLUSION	6
ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE	7

I. Introduction

Dans le cadre de la mise en place des protocoles de gestion de chasse dans les concessions forestières, une mission de prévalidation a été conduite dans la concession de BSG aux fins de réunir pour une énième concertation l'administration de BSG et les chefs de canton Ebel Alembe et des villages cibles. Il s'est agit de revoir notamment les avantages que pourrait apporter la signature du protocole de gestion mais aussi discuter sur les éventuelles insuffisances autour des points tels que : la restriction des activités villageoises dans la concession de BSG ; la fermeture des anciennes routes forestières empruntées par les villageois et autres usagers ; la responsabilité de chaque partie prenante vis-à-vis du respect des closes du protocole et enfin le suivi du protocole par toutes les parties prenantes.

Carte de la zone



Source : WWF

A. Itinéraire

Les travaux de l'atelier nous ont conduits dans plusieurs zones, à savoir :

Ndjolé

Compte de l'absence due aux congés du Préfet, nous avons travaillé avec des Chefs du Canton Ebel-Alembe et du Cantonnement des Eaux et Forêts, sur le contenu du protocole.

Medoumane et Alembe

Le travail effectué dans ces deux sites s'est effectué respectivement avec le Chef de regroupement et le Chef de village.

Otouma, Minkok-Messeng, Mevan, Metouang, Ebel-Alembe, Egoungoum.

Tous comme dans les autres terroirs, les discussions ont été faites avec comme principales interlocuteurs les Chefs de villages.

Concession BSG

A BSG, il a été question d'une concertation générale, regroupant les responsables de la société forestière, le Chef de regroupement d'Ebel-Alembe, ainsi que les différents Chefs de villages.

B. Sujets abordés lors des travaux

B.1. la restriction des activités villageoises dans la concession de BSG

A ce sujet, les populations ont émis une réserve estimant que les limites non matérialisées de la concession BSG s'étendaient sur leur zone d'activités ancestrale (forêt). Ils ont souhaité que les limites soient matérialisées pour mieux définir leur position. Par ailleurs, pour des raisons nutritionnelles, les villageois sollicitent qu'il leur soit permis d'entrer dans la concession pour y pratiquer la pêche (dans le respect du protocole).

Concernant cette pêche, l'atelier a donné son assentiment vu la pertinence de la raison évoquée.

B.2. La fermeture des anciennes routes forestières empruntées par les villageois et autres usagers

Les villageois ont fait part du vœu de laisser les anciennes pistes forestières ouvertes pour la circulation de leurs véhicules. Sur cette possibilité d'accès dans la concession, elles ont estimé qu'il n'était nullement pour elles question de pratiquer le braconnage mais juste effectuer des éventuels déplacements.

Sur ce point, considérant que le protocole a pour objectif essentiel de prévenir l'activité de chasse et de restreindre l'exploitation illégale de la concession BSG, l'atelier ne s'est pas prononcé en faveur à cette doléance.

B.3. La responsabilité de chaque partie prenante vis-à-vis du respect des closes du protocole et enfin le suivi du protocole par toutes les parties prenantes

Après que le rôle des parties prenantes ait été réitéré, il s'est alors agi pour chacune d'elles de marquer son acceptation du document de prévalidation du protocole par l'apposition de sa signature. Les doléances rejetées n'ont pas empêché une reconnaissance d'ensemble de l'importance du document, et ce, d'autant plus que celui-ci a pu être cosigné par toutes les parties présentes au terme de l'atelier, chacune ayant accepté de veiller au suivi dudit protocole.

Conclusion

L'atelier de prévalidation s'est soldé par une signature unanime du protocole, ce que nous pouvons considérer comme une avancée significative.

A côté de l'effort de conscientisation réalisé à l'endroit des responsables de BSG et des populations villageoises, il convient de reconnaître que ces partenaires se sont vite alliés à nos sensibilisations compte tenu du constat fait par elles-mêmes sur une pratique de chasse abusive mettant déjà en péril les espèces animales vulnérables ainsi que les possibilités d'approvisionnements nutritifs de populations.

Annexe 1 photographie



Atelier de Pré-validation du protocole



Signature des Intéressés



Concertation à Alembe



Concertation à Medounane

Annexe 2 matérialisation de la pré validation du protocole

SIGNATURES

Le Ministre de l'Economie Forestière,
des Eaux, de la Pêche et de
l'Aquaculture ;
Le Ministre :

Son Excellence Emile DOUMBA,

Pour le Ministère de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Immigration, Le
Gouverneur de la Province du Moyen-
Ogooué:

Pour la société forestière BSG
représenté par

Monsieur, Ching Yeek Pa



Le Chef de Canton

Les Chefs des Villages

Alembe :

Medoumane :

Otouma :

Minkok-Messeng :

Mevan :

Metouang :

Ebel-Alembe :

Egoungoum :

→ chef de regroupement

→ Medoumane :

→ Egoungoum :



Annexe 3

Liste de présence sur l'atelier
de pré-validation du protocole d'intente
portant sur la gestion de la chasse : B.S.G

Joli Harithi H. B.S.G
 ANZELÈ NZE Sraphin (Orouma village)
 ABESSOLO Francis (chef de village N-Messy)
 ENAME Anjo AUDRE (chef de regroupement N'douwane)
 MBIRA - Edouard Gabriel - not. de l'école - Comptable
 Nkashu Mba Gabriel chef de regroupement - bl
 ABESSOLO - ESTER ANIE Thomas Conseiller chef
 Ekekang Michel - Directeur (notable)
 Boukangou Paulin B.S.G
 N'oua Ewane Jean Claude
 Edouard Ewane NZE
 Oyono Noel chef de village (Nevang)
 Nze André chef de village (Alembé)
 Nguema DANIEL chef de Canton (Ebel - Alembé)
 Afane Jean (chef de village Ebel - Alembé)
 Obame Jean (chef de village Engoungoum)
 Bridza Jean Pierre notable Ninkok - Meneuf
 NZE-NTEOME Jean - Robert (Notable Metouang)
 NDONG ANZELE Marc (Notable - II -)
 ANZELE THEOPHILE (chef de village Metouang)
 NZE NDA SEMUEL (Notable - Ebel Alembé)
 NYAMBA THERESE (Notable Alembé)
 Minkwe Valentine Notable (Alembé)

Nze drantal (Chef de Village Medoumane)

Eyanga Rosalie (Notable Minkot-Messeng.)

PEMBA Ghislain (Assistante de Direction B.S.G)

Bidze Haniel (B.E.F.N)

Mds, Nery
IYATE Mbemba

BSG
BSG

MA ROUNDOU NGOUSSI Jasmine ~~Assistant~~ B.S.G